

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02964
Numéro SIREN : 537 915 936
Nom ou dénomination : CEGELEC PARIS

Ce dépôt a été enregistré le 21/06/2019 sous le numéro de dépôt 6917

Greffe du tribunal de commerce de Créteil



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 21/06/2019

Numéro de dépôt : 2019/6917

Déposant :

Nom/dénomination : CEGELEC PARIS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 537 915 936

N° gestion : 2012 B 02964



COMPTES ANNUELS

CEGELEC PARIS

Société par actions simplifiée

2 Chemin des Marais ZI du Grand Marais 94000 CRETEIL

DATE DE CLOTURE : 31/12/2018



A handwritten signature in black ink, appearing to be "J. H. L.", located at the bottom right of the page.

Sommaire

<u>Bilan - Actif.....</u>	<u>3</u>
<u>Bilan - Passif.....</u>	<u>4</u>
<u>Compte de résultat.....</u>	<u>5</u>
<u>Compte de résultat (suite).....</u>	<u>6</u>
<u>ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS (Intercalaire).....</u>	<u>7</u>
<u>Faits caractéristiques.....</u>	<u>8</u>
<u>Règles et méthodes comptables.....</u>	<u>9</u>
<u>NOTES SUR LE BILAN (Intercalaire).....</u>	<u>12</u>
<u>Immobilisations.....</u>	<u>13</u>
<u>Amortissements.....</u>	<u>14</u>
<u>Provisions inscrites au bilan.....</u>	<u>15</u>
<u>Etat des échéances des créances.....</u>	<u>16</u>
<u>Charges à payer et Produits.....</u>	<u>17</u>
<u>Charges et produits constaté.....</u>	<u>18</u>
<u>Composition du capital Social.....</u>	<u>19</u>
<u>Variation des capitaux propres.....</u>	<u>20</u>
<u>NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (Intercalaire).....</u>	<u>21</u>
<u>Ventilation du Chiffre d'affaires par secteur.....</u>	<u>22</u>
<u>Charge & produit exceptionnels.....</u>	<u>23</u>
<u>Ventilation de l'IS.....</u>	<u>24</u>
<u>Fiscalité latente et différée.....</u>	<u>25</u>
<u>Crédit d'impôt compétitivité emploi.....</u>	<u>26</u>
<u>AUTRES INFORMATIONS (Intercalaire).....</u>	<u>27</u>
<u>Rémunérations allouées aux membres des organes de direction.....</u>	<u>28</u>
<u>Engagements hors bilan.....</u>	<u>29</u>
<u>Crédit-Bail.....</u>	<u>30</u>
<u>Société établissant des comptes consolidés.....</u>	<u>31</u>
<u>Ventilation de l'effectif par catégorie.....</u>	<u>32</u>
<u>Entreprises liées.....</u>	<u>33</u>
<u>Liste des filiales (portrait).....</u>	<u>34</u>

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	12 896	12 896	0	84
Fonds commercial	23 270 827	457 347	22 813 480	22 813 480
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations incorporelles	23 283 723	470 243	22 813 480	22 813 564
Terrains	0	0	0	104 696
Constructions	515 116	186 476	328 641	493 641
Installations techniques, matériel	50 933	41 639	9 295	14 570
Autres immobilisations corporelles	363 099	314 626	48 473	55 470
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
TOTAL Immobilisations corporelles	929 149	542 741	386 408	668 377
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	123 771	0	123 771	139 357
TOTAL Immobilisations financières	123 771	0	123 771	139 357
Total Actif Immobilisé (II)	24 336 643	1 012 983	23 323 660	23 621 298
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	45 765 647	601 518	45 164 129	44 728 643
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
TOTAL Stock	45 765 647	601 518	45 164 129	44 728 643
Avances et acomptes versés sur commandes	27 839	0	27 839	16 992
Clients et comptes rattachés	7 955 174	363 674	7 591 499	7 344 084
Autres créances	13 152 342	0	13 152 342	1 713 249
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	21 135 356	363 674	20 871 680	9 074 326
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	9 695 762	0	9 695 762	11 596 665
TOTAL Disponibilités	9 695 762	0	9 695 762	11 596 665
Charges constatées d'avance	0	0	0	0
Total Actif Circulant (III)	76 595 664	965 192	75 631 572	65 399 683
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecart de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	100 933 407	1 978 176	98 955 282	89 028 932

Bilan passif

BILAN PASSIF		Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel	dont versé : 0	11 229 668	11 229 668
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		0	0
Ecart de réévaluation	dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale		108 523	53 491
Réserves statutaires ou contractuelles		0	0
Réserves réglementées	dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves	dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves		108 523	53 491
Report à nouveau		45 602	-1 962 408
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		3 706 535	3 063 042
Subventions d'investissement		0	0
Provisions réglementées		0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)		15 090 328	12 383 793
Produit des émissions de titres participatifs		0	0
Avances conditionnées		0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		0	0
Provisions pour risques		2 162 330	2 247 555
Provisions pour charges		1 744 840	1 746 049
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		3 907 170	3 993 604
Emprunts obligataires convertibles		0	0
Autres emprunts obligataires		0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		951 801	0
Emprunts et dettes financières divers	dont emprunts participatifs : 0	0	21 250
TOTAL Dettes financières		951 801	21 250
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		70 658 921	60 263 454
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 736 102	4 856 657
Dettes fiscales et sociales		3 992 307	4 914 550
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0
Autres dettes		618 604	2 587 624
TOTAL Dettes d'exploitation		79 005 934	72 622 284
Produits constatés d'avance		0	0
TOTAL DETTES (IV)		79 957 784	72 643 534
Ecart de conversion Passif (V)		0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)		98 955 282	89 020 932

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	0	0	0	0
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	43 663 030	0	43 663 030	53 693 343
Chiffres d'affaires nets	43 663 030	0	43 663 030	53 693 343
Production stockée			456 257	-6 565 910
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			2 437 536	2 683 145
Autres produits			471 408	328 906
Total des produits d'exploitation (I)			47 028 232	26 139 484
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (marchandises)			0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			-467 212	-349 863
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			26 023 461	27 297 224
Impôts, taxes et versements assimilés			806 196	733 687
Salaires et traitements			11 194 566	11 068 567
Charges sociales			5 048 471	4 807 659
Dotations d'exploitation	sur	Dotations aux amortissements	119 125	144 439
	immobilisations	Dotations aux provisions	0	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	490 266	638 263
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	931 351	1 554 212
	Autres charges		132 684	145 159
Total des charges d'exploitation (II)			44 276 907	46 037 248
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 749 325	4 102 237
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			0	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 285 500	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			4 285 500	0
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilés			0	0
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			0	0
RÉSULTAT FINANCIER			4 285 500	0
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			7 034 825	4 102 237

Compte de résultat (suite)

COMPTE DE RESULTAT (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 765 105	19 667
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	180 526
<i>Total des produits exceptionnels (VI)</i>	<i>1 765 105</i>	<i>200 192</i>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	34 462	134 800
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 485 346	18 501
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	0	0
<i>Total des charges exceptionnelles (VII)</i>	<i>4 519 809</i>	<i>153 301</i>
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-2 754 703	46 891
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	214 962	409 786
Impôts sur les bénéfices (X)	358 624	676 300
<i>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VI)</i>	<i>53 078 837</i>	<i>60 389 676</i>
<i>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</i>	<i>49 372 302</i>	<i>47 276 634</i>
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	3 706 535	3 063 042

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

CEGELEC PARIS



J. H. L.

Faits caractéristiques

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Le 29 juin 2018, CEGELEC Paris a procédé à la cession d'un ensemble immobilier, pour un montant de 830 000 €, générant une plus-value de 631 511 €.

Le 22 août 2018, CEGELEC Paris a cédé la totalité des actions composant le capital social de la société CEGELEC IDF Télécom, pour un montant de 933 748 €.

Ces titres, d'une valeur d'origine de 4 285 500 €, avaient fait l'objet d'une provision pour dépréciation, intégralement reprise lors de la cession.

Règles et méthodes comptables

Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 au Plan Comptable Général.

Les règles comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes retenues par la société sont rappelées dans les paragraphes ci-dessous :

• Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires et le résultat générés par des contrats à long terme sont pris à l'achèvement des travaux.

Les situations de travaux émises sous forme de demandes d'acomptes sont présentées au fur et à mesure de l'avancement des travaux et sont enregistrées en fin d'année au passif du bilan pour un montant TTC dans le poste « avances et acomptes sur travaux en cours »

• Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire ou dégressive selon la méthode qui permet de mieux prendre en compte la dépréciation économique des immobilisations. Les durées d'amortissement retenues sont généralement les suivantes :

Immobilisations	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Concessions, Brevets, Licences	L	1 an
Constructions	L	10 à 20 ans
Matériels et outillage Industriels	L	3 à 7 ans
Matériels de transport	L	4 à 7 ans
Matériels de bureau et Informatique	L / D	3 à 5 ans
Mobiliers, agencements	L	10 ans

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée le cas échéant pour ajuster la valeur nette comptable à sa valeur d'usage lorsque celle-ci est inférieure.

• Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent de :

- Titres de participations :

Néant

- Autres immobilisations financières

Elles incluent principalement les dépôts et cautionnements

• Stocks et encours

Les travaux encours sont déterminés par l'addition des coûts d'acquisition des matières premières et des coûts de production. Toutefois une dépréciation sera constatée si le montant total de ces encours excède le prix de vente des travaux évalué au stade de l'avancement du chantier.

• Créances d'exploitation

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées en tenant compte des résultats observés en matière de recouvrement. Il en résulte des provisions pour dépréciation suivantes :

- Créances privées : 50% si retard > 6 mois; 75% si retard > 9 mois; 100% si retard > 1 an.
- Créances publiques : 100% si retard > 1 an.

• Trésorerie

Dans le cadre d'une gestion centralisée de trésorerie (cash pooling), les mouvements financiers générés entre notre société et notre actionnaire sont inscrits au compte courant groupe qui est inscrit au bilan dans le poste « disponibilités » à l'actif ou dans le poste « emprunts et dettes financières divers » au passif.

• Provisions pour risques et charges

Il est rappelé qu'en application du règlement CRC-2000-06, les provisions pour risques et charges sont constituées dès lors que le risque est certain ou probable et qu'il peut être estimé de manière suffisamment fiable. Elles prennent en compte les passifs nés au cours de l'exercice ou d'exercice antérieur même s'ils sont connus entre la date de clôture et celle de l'établissement des comptes.

Lorsqu'un contrat à long terme doit conduire à un résultat global déficitaire, il est constitué une provision pour perte à terminalison égale à la différence entre la perte totale estimée et le total des pertes relatives à ce contrat, déjà prises en compte au titre de l'exercice et éventuellement des exercices antérieurs.

• Engagements pris en matière de pension, retraites et indemnités assimilées/Provision pour pension, retraites et indemnités assimilées

Les indemnités de fin de carrière dues au titre de la convention des travaux publics sont prises en charge par la CNRO au moment de leur versement aux ouvriers. Pour le personnel ETAM et IAC, la société comptabilise la totalité des engagements pour les indemnités de fin de carrière (IFC). Cette provision, correspondant à l'effectif présent au 31 décembre 2018 représente un montant de 1.744 840 €.

Ce montant a été déterminé en prenant en compte les principales hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,70%
- Taux d'inflation : 1,60%
- Tables des hypothèses de survie : INSEE 06-08 (hommes) ; INSEE 06-08 (femmes)
- Age début de carrière : Cadres 23 ans ; Non cadres 20 ans
- Age de départ à la retraite : Taux Plein
- Profil de carrière/âge : Constant 1%
- Tables de turnover : VE Cadres 2015 - VE Etam 2015 - VE Ouvrier 2015

• Intégration fiscale

La société CEGELEC Paris est fiscalement intégrée dans le groupe VINCI. Son impôt sur les sociétés est calculé comme si elle était imposée séparément.

Notes sur le bilan

CEGELEC PARIS



J. H. L.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	23 287 513	0	0	
	Terrains	104 696	0	0	
Constructions	Sur sol propre	479 754	0	0	
	Sur sol d'autrui	606 296	0	1 176	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	2 290	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage Industriels	50 661	0	2 496	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	2 649	0	2 437	
	Matériel de transport	9 620	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	417 019	0	30 809	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
	Avances et acomptes	0	0	0	
	TOTAL (III)	1 672 988	0	36 919	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	4 285 500	0	335	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	139 357	0	24 321	
	TOTAL (IV)	4 424 857	0	24 656	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	29 385 358	0	61 575	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
		Virement	Cession		
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	3 790	23 283 723	0
	Terrains	0	104 696	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	479 184	570	0
	Sur sol d'autrui	0	95 216	512 256	0
	Installations générales, agencements et	0	0	2 290	0
	Installations techniques, matériel et outillage Industriels	0	2 224	50 933	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements,	0	0	5 086	0
	Matériel de transport	0	0	9 620	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	99 435	348 393	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	0	0
	TOTAL (III)	0	780 756	929 149	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	4 285 835	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	39 907	123 771	0
	TOTAL (IV)	0	4 325 742	123 771	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	5 110 237	24 336 643	0

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Debut d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		16 602	84	3 790	12 896		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	436 979	11 764	448 631	112		
	Sur sol d'autrui	157 499	60 380	31 976	185 913		
	Installations générales, agencements	222	229	0	451		
Installations techniques, matériels et outillages		36 091	7 771	2 224	41 639		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	2 649	266	0	2 915		
	Matériel de transport	3 881	1 750	0	5 631		
	Matériel de bureau, Informatique et mobilier	367 288	36 871	98 078	306 081		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		7 009 008	119 041	580 909	542 741		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 024 210	119 125	664 699	555 636		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Differential de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Differential de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL	0	0	0	0	0	0	0
Cadre C		Debut de l'exercice	Augment	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		

Provisions inscrites au Bilan

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions glissements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	0	0	0	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	0	0	0	0
Provisions pour litige	1 521 752	32 771	195 544	1 358 979
Frais de développement	0	195 485	0	195 485
Provisions pour pertes sur marchés à terme	725 803	211 389	612 041	325 152
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	1 713 549	208 992	177 701	1 744 840
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	32 500	0	32 500	0
Autres provisions pour risques et charges	0	282 714	0	282 714
TOTAL (II)	3 998 604	931 866	1 017 786	3 907 370
Provisions sur Immos Incorporelles	457 347	0	0	457 347
Provisions sur immos corporelles	0	0	0	0
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	4 285 500	0	4 285 500	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	580 747	469 763	448 992	601 518
Provisions sur comptes clients	653 240	20 503	310 069	363 674
Autres provisions pour dépréciations	140 014	0	140 014	0
TOTAL (III)	6 116 848	490 266	5 184 675	6 422 539
TOTAL GENERAL (I+II+III)	10 110 452	1 421 617	6 202 380	6 329 709
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 421 617	1 916 860	
Dont dotations et reprises financières		0	4 285 500	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		0	0	
dépréciations des titres mis en équivalence				0

Etats des échéances des créances et des dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an	
	Créances rattachées à des participations	0	0	0	
	Prêts	0	0	0	
	Autres Immos financières	123 771	123 771	0	
	TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE	123 771	123 771	0	
	Clients douteux ou litigieux	436 409	0	436 409	
	Autres créances	7 518 765	7 518 765	0	
	Créances représentatives de titres prêtés	0	0	0	
	Personnel et comptes rattachés	50 477	50 477	0	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	426	426	0	
	Etat et autres collectivités				
	Impôts sur les bénéfices	829 036	829 036	0	
	Taxe sur la valeur ajoutée	12 133 876	12 133 875	0	
	Autres Impôts	1 125	1 125	0	
	Etat - divers	5 557	5 557	0	
	Groupes et associés	335	335	0	
	Débiteurs divers	131 512	131 512	0	
	TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT	21 107 516	20 671 107	436 409	
	Charges constatées d'avance	0	0	0	
	TOTAL DES CREANCES	21 231 287	20 786 878	436 409	
	Prêts accordés en cours d'exercice	0			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	0			
	Prêts et avances consentis aux associés	0			
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
	Emprunts obligataires convertibles	0	0	0	0
	Autres emprunts obligataires	0	0	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine	951 801	951 801	0	0
	Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine	0	0	0	0
	Emprunts et dettes financières divers	0	0	0	0
	Fournisseurs et comptes rattachés	3 736 102	3 736 102	0	0
	Personnel et comptes rattachés	1 551 078	1 551 078	0	0
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	645 234	645 234	0	0
	Etat et autres collectivités publiques				
	Impôts sur les bénéfices	0	0	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 484 721	1 484 721	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres Impôts	311 274	311 274	0	0
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	0	0	0
	Groupes et associés	0	0	0	0
	Autres dettes	618 604	618 604	0	0
	Dettes représentatives de titres empruntés	0	0	0	0
	Produits constatés d'avance	0	0	0	0
	TOTAL DES DETTES	9 298 813	9 298 813	0	0
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	0			

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	0
Autres emprunts obligataires	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	0
Emprunts et dettes financières divers	0
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	70 658 921
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	1 377 021
Dettes fiscales et sociales	1 543 559
Dettes sur Immobilisations et Comptes rattachés	0
Autres dettes	507 157
Total	74 086 657

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	0
Autres immobilisations financières	0
Créances clients et comptes rattachés	173 168
Personnel et comptes rattachés	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0
Etat et autres collectivités publiques	0
Autres créances	5 752
Disponibilités	0
Total	178 920

Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
	0	0	0
TOTAL	0	0	0

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

Capital	Nombre au début de l'exercice	Valeur nominale	Valeur totale
31/12/2017	11 229 668	1	11 229 668
Variation			0
31/12/2018	11 229 668	1	11 229 668

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	11 229 668						11 229 668
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0						0
Ecart de réévaluation	0						0
Réserve légale	53 491				55 032		108 523
Réserves statutaires ou contractuelles	0						0
Réserves réglementées	0						0
Autres réserves	0						0
Report à nouveau	-1 962 408		-2 962 408	1 000 000	45 602		45 602
Résultat de l'exercice	3 063 042	3 706 535	3 063 042				3 706 535
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12 383 793	3 706 535	1 000 634	1 000 000	100 634	0	15 090 328

Notes sur le compte de résultat

CEGELEC PARIS

Ventilation du chiffre d'affaires

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export et Intracon	Total Exercice N	Total Exercice N-1	Variation
Chiffre d'affaires net	43 663 030	0	43 663 030	53 693 343	-19%
TOTAL	43 663 030	0	43 663 030	53 693 343	-19%



J. H. L.

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités	6 581	0
Protocole d'accord	27 881	0
Cession Immobilisation Corporelle	1 357	1 357
Cession Ensemble Immobilier	198 489	830 000
Cession titres Participation	4 285 500	933 748
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0
	0	0



J. H. L.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel

	Résultat avant impôts	Impôts dû	Résultat net après impôt
Résultat courant	7 034 825	358 624	6 676 201
Résultat exceptionnel (et participation)	-2 969 665		-2 969 665
Résultat Comptable	7 034 825	358 624	3 706 536



J. H. L.

Information sur la fiscalité différée ou latente

VARIATIONS DES BASES D'IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	OUVERTURE		VARIATION		CLOTURE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
DECALAGE FISCALITE - COMPTABILITE						
- Provisions Règlementées		0	0	0		0
<i>Provision pour Hausse des Prix</i>						0
<i>Amortissements Dérogatoires</i>						0
- Provisions		2 439 352	0	-369 360		2 069 992
<i>Perte à Terminaison</i>		725 803		-400 651		325 152
<i>Indemnités de Fin de Carrière</i>		1 713 549		31 291		1 744 840
<i>Pour Litige</i>						0
<i>Pour Charges</i>						0
- Charges à Déductibilité Différée		503 706	0	-203 262		300 444
<i>Participations</i>		409 786		-194 894		214 892
<i>C3S</i>		50 875		-8 312		42 563
<i>Effort Construction</i>		43 045		-56		42 989
- Produits à Taxation Différée	0		0	0	0	
<i>Plus-values Nettes à Court Terme</i>					0	
TOTAL BASES DECALAGE FISCALITE - COMPTABILITE	0	2 943 058	0	-572 642	0	2 370 416
DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT						
TOTAL BASES DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT	0	0	0	0	0	0

Tx d'impôt **31%**

VARIATIONS DES D'IMPÔTS DIFFERES OU LATENTS	OUVERTURE		VARIATION		CLOTURE	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
DECALAGE FISCALITE - COMPTABILITE						
- Provisions Règlementées	0		0	0	0	
<i>Provision pour Hausse des Prix</i>	0		0	0	0	
<i>Amortissements Dérogatoires</i>	0		0	0	0	
- Provisions	756 199		-114 502	0	641 698	
<i>Perte à Terminaison</i>	224 999		-124 202	0	100 797	
<i>Indemnités de Fin de Carrière</i>	531 200		9 700	0	540 900	
<i>Pour Litige</i>	0		0	0	0	
<i>Pour Charges</i>	0		0	0	0	
- Charges à Déductibilité Différée	156 149		-63 011	0	93 138	
<i>Participations</i>	127 034		-60 417	0	66 617	
<i>C3S</i>	15 771		-2 577	0	13 195	
<i>Effort Construction</i>	13 344		-17	0	13 327	
- Produits à Taxation Différée		0	0	0		0
<i>Plus-values Nettes à Court Terme</i>		0	0	0		0
TOTAL IMPÔTS SUR DECALAGE FISCALITE - COMPTABILITE	912 348	0	677 513	0	784 855	0
DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT	0	0	0	0	0	0
TOTAL IMPÔTS SUR DEFICITS REPORTABLES FISCALEMENT	0	0	0	0	0	0

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

La loi de finance rectificative 2012 a instauré le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi. Le CICE est comptabilisé dans nos comptes en moins des charges d'impôt pour un montant de 465 724 €.
Ce montant n'est pas encore encaissé par la société, il sera perçu courant juillet par le biais d'un remboursement. Le CICE 2018 devrait être utilisé pour la reconstitution du fonds de roulement.



[Handwritten signature]

Autres Informations

CEGELEC PARIS

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Les rémunérations des organes de direction ne sont pas fournies. Cela conduirait indirectement à fournir des rémunérations individuelles.



[Handwritten signature]

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total	< 1 an	de 1 à 5 ans	> 5 ans
Engagements donnés (à détailler)				
Contrats de locations Immobilières	1 308 000	628 000	682 000	
Contrats de locations mobilières	567 000	288 000	269 000	
Garanties bancaires de bonne exécution	993 000	993 000		
Garanties bancaires de retenue de Garantie	3 939 000	3 939 000		
Cautions d'Avances	185 000	185 000		
Garanties bancaire de paiements a terme	1 344 000	1 344 000		
A. Total engagements liés à l'exploitation	8 326 000	7 375 000	951 000	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
B. Total engagements liés au financement	0	0	0	0
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
C. Total autres engagements donnés	0	0	0	0
I. Total engagements donnés (A+B+C)	8 326 000	7 375 000	951 000	0
Engagements reçus (à détailler)				
Revenues de garanties reçues	1 667 000	1 667 000		
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
II. Total engagements reçus	1 667 000	1 667 000	0	0
Engagements réciproques (à détailler)				
	0			
	0			
	0			
	0			
	0			
III. Total engagements réciproques	0	0	0	0

Crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine					0
Amortissements :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Dotation de l'exercice					0
Total	0	0	0	0	0
Redevances payées :					
· Cumuls exercices antérieurs					0
· Exercices					0
Total	0	0	0	0	0
· A plus d'1 an et 5 ans au plus					0
· A plus de 5 ans					0

Société établissant des comptes consolidés

Dénomination et siège social

VINCI SA

Capital de 1.493.789.960,00

RCS Nanterre 552 037 806

1 Cours Ferdinand de Lesseps - 92500 RUEIL MALMAISON



[Handwritten signature]

Effectif moyen par catégorie

Effectif	Effectif moyen salarié	
	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	64	64
ETAM	102	99
Ouvriers	98	102
TOTAL	264	265



J. H. L.

Entreprises liées

Postes	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Comptes d'actifs	0	0
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations	0	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Créances clients et comptes rattachés	1 874 000	Groupe VINCI
Disponibilités (compte-courant trésorerie débiteur)	9 684 164	VEF Industrie Normandie IDF
Capital souscrit appelé non versé		
Comptes de passifs	0	0
Emprunts et dettes financières divers (C/C trésorerie créditeur)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	276 000	Groupe VINCI
Autres dettes		
Comptes de résultat	0	0
Produits de participation		
Autres produits financiers		
Charges financières		
	0	0

Liste des filiales et participations

	SITUATION NETTE		% Quote part capital détenu en pourcent.	VALEUR COMPTABLE DES TITRES DETENUS		PRETS ET AVANCES consentis par la sté et non encore remb.	MONTANTS CAUTIONS ET AVALS	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	RESULTATS BENEFICES ou PERTES	DIVIDENDES ENCAISSES dans l'exercice	OBSERVATIONS
	Capital	Reserves et report à nouv. avant affect. des résultats		Brute	Nette						
A-Filiales											
B-Participations											
C-Autres participations											
Total											



J. H. L.

CEGELEC PARIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 11 229 668 euros
Siège social : 2 Chemin des Marais – ZI du Grand Marais - 94000 Créteil
537 915 936 RCS Créteil

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 29 MAI 2019

L'an 2019
le 29 mai

La société **VINCI Energies France**, société par actions simplifiée au capital de 458 599 242,20 €, dont le siège social est à MONTESSON (78360), 280 rue du 8 mai 1945, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Versailles sous le n° 518 927 256,

Représentée par M. Jean-Michel BEGUE en sa qualité de Directeur Général,

Agissant en qualité d'associé unique (l'« **Associé Unique** ») de la société CEGELEC Paris, société par actions simplifiées au capital de 11 229 668 euros, dont le siège social est situé 2 Chemin des Marais – ZI du Grand Marais - 94000 Créteil, identifiée sous le n° 537 915 936 RCS Créteil (la « **Société** »),

S'est réunie sur convocation du Président conformément aux Statuts de la Société.

L'Associé Unique de la société ayant pris connaissance des documents suivants :

- Les statuts de la société,
- La copie des lettres adressées à l'Associé Unique et au Commissaire aux Comptes,
- Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018 (bilan, compte de résultats, annexe),
- Le rapport de gestion établi par le Président,
- Le rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux Comptes,
- Le texte des projets de résolutions,

- Précise que les documents et renseignements cités ci-dessus lui ont été adressés ainsi qu'au Commissaire aux Comptes, ou tenus à leur disposition au siège social dans les conditions fixées dans les statuts,

- Déclare que Deloitte & Associés, Commissaire aux Comptes titulaire, dûment convoqué est absent et excusé,

- A pris, après lecture par le Président de l'ordre du jour :

- Lecture du rapport de gestion établi par le Président,
- Lecture du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus au Président,

1



- Affectations du Résultat,
- Conventions réglementées,
- Pouvoirs pour les formalités,

Prend les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'Associé Unique,

- **après avoir entendu** la lecture du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- **approuve** les comptes de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports qui font apparaître un bénéfice de 3 706 535,16 euros,
- **donne** en conséquence au Président et au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIÈME DECISION

L'Associé Unique :

Décide sur proposition du Président d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

-	Résultat de l'exercice :	3 706 535,16 €
-	Report à nouveau :	45 602,16 €
		<hr/>
	Total à affecter :	3 752 137,32 €
		<hr/>
-	Réserve légale (dotation de 5%) :	187 607,00 €
-	Distribution de dividendes :	3 500 000,00 €
	soit un dividende unitaire arrondi à 0.31 €	
-	Affectation du solde au compte report à nouveau	64 530,32 €
		<hr/>
	Total affecté :	3 752 137,32 €



J. H. L.

L'Associé Unique rappelle, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividendes par action éligible à l'abattement de 40% (personne physique)	Dividendes par action non éligible à l'abattement de 40% (personne morale)
Clos le 31/12/2017	-	Par DAU du 29 mai 2018 : 1.000.000 € (soit 0,089 € par action)
Clos le 31/12/2016	-	Par DAU du 30 mai 2018 : Néant
Clos le 31/12/2015	-	Par DAU du 21 juin 2016 : Néant

TROISIÈME DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport de gestion du Président, constate qu'aucune convention relevant des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce n'a été portée à connaissance au cours de l'exercice et qu'en conséquence aucune convention n'est mentionnée au registre des décisions.

QUATRIÈME DECISION

L'Associé Unique confère en tant que de besoin, tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie et d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales consécutives.

* *
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique puis sera consigné sur le registre des décisions.

L'Associé Unique
Pour VINCI Energies France
Monsieur Jean-Michel BEGUE



ANNEXE

**LISTE DES CONVENTIONS INTERVENUES
DIRECTEMENT OU PAR PERSONNES INTERPOSEES
ENTRE LA SOCIETE ET SON DIRIGEANT**

(article L. 227-10 al.4 du Code de Commerce)

Néant



J. H. L.

CEGELEC PARIS

Société par actions simplifiée
2, Chemin des Marais
ZI du Grand Marais
94000 CRETEIL

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. H. L.' or similar, located to the right of the red stamp.

CEGELEC PARIS

Société par actions simplifiée
2, Chemin des Marais
ZI du Grand Marais
94000 CRETEIL

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'Associé unique de la société CEGELEC PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CEGELEC PARIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment pour ce qui concerne les provisions pour risques et charges et le résultat à terminaison des affaires, ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 22 mai 2019

Le Commissaire aux comptes
Deloitte & Associés



Mansour BELHIBA
Associé



Pascal PORTES
Directeur